

# LES SÉLECTIONS INTERURBAINES DES SERVICES AUX ENTREPRISES

Laurence-Marie Sabatier \*

**RÉSUMÉ.** Depuis 1960, la diffusion des services aux entreprises, très sélective, s'est propagée en priorité vers les plus grandes villes et celles dont le niveau de tertiarisation était le plus élevé. Cela a contribué au renforcement du principe hiérarchique de l'organisation interurbaine. Sont intervenues également des variantes régionales associées à des modèles territoriaux spécifiques.

**ABSTRACT.** The diffusion of business services is a very selective phenomenon. Since 1960, a growing concentration of this type of services in the bigger cities and in cities that were already characterized by an important service sector has been observed. This process had thus contributed to a reinforcement of the hierarchical interurban organization. The regional variations associated with specific territorial models also had an influence as regards the spatial progression of business services.

**RESUMEN.** Desde 1960, la difusión de los servicios a las empresas, muy selectiva, se ha extendido preferentemente hacia las ciudades más grandes y aquellas donde el nivel de extensión del sector terciario es más importante. Esto ha contribuido al refuerzo del principio jerárquico de la organización interurbana. También intervienen variantes regionales asociadas a modelos territoriales específicos.

• DIFFUSION • FRANCE • HIÉRARCHIE • SERVICES AUX ENTREPRISES • VILLES

• BUSINESS SERVICES • CITIES • DIFFUSION • FRANCE • HIERARCHY

• DIFUSIÓN • FRANCIA • JERARQUÍA • SERVICIOS A LAS EMPRESAS • CIUDADES

Alors que les emplois de production ont diminué en valeur absolue, les services aux entreprises (1) sont devenus une composante majeure de la croissance des activités de service. Relativement marginales il y a encore trente ans dans le spectre de ces dernières, qu'il s'agisse du nombre des entreprises, de la diversité des activités rassemblées, ou encore de leur importance dans l'emploi de l'ensemble du secteur, les activités de service aux entreprises ont vu leur champ d'application s'étendre et se diversifier, leur poids relatif dans l'emploi urbain augmenter rapidement. Leur rôle dans la structuration du système urbain national n'a cessé de s'affirmer. Comment le développement de ce secteur d'activité s'est-il diffusé dans le réseau urbain français ?

## La croissance des services aux entreprises dans l'emploi urbain entre 1962 et 1990

Alors qu'en 1962 les services aux entreprises ne représentaient, en moyenne, que 0,7 % de l'emploi des unités urbaines de plus de 20 000 habitants, cette proportion passait à 0,9 en 1968, 3,3 en 1975, 4,5 en 1982 et atteignait 6 % en 1990 (tabl. 1). Cette augmentation a bien correspondu à une diffusion. Le poids des services aux entreprises a crû dans l'ensemble des villes ; les différences que leur inégale présence introduisait entre les unités urbaines se sont légèrement réduites à partir de 1968. Pourtant, le processus de diffusion est loin de s'être réalisé partout à la même vitesse. Les grandes villes d'une part, les villes les

\* Équipe P.A.R.I.S., CNRS-Université Paris 1, URA 1243

plus tertiaires d'autre part, enfin les villes directement placées dans l'orbite de quelque puissante métropole ont, au cours de ce processus de diffusion, bénéficié de concentrations plus avantageuses.

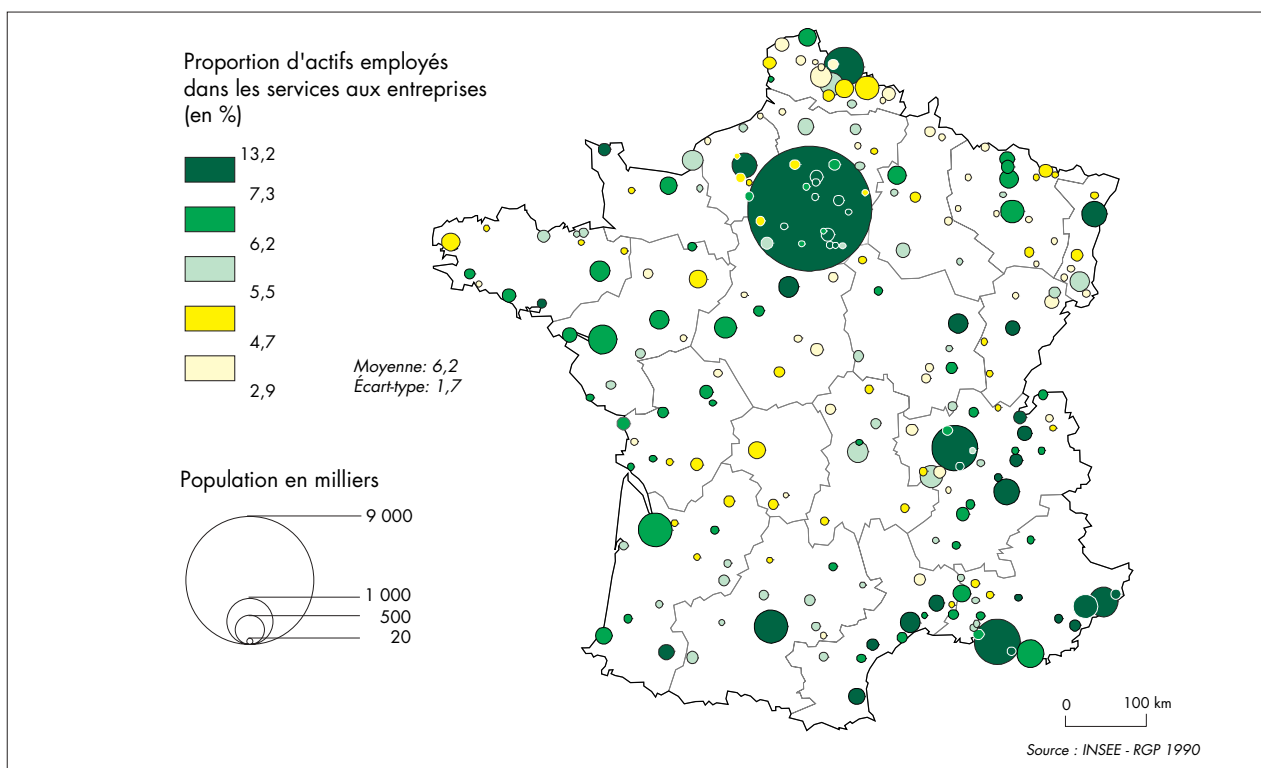
### La diffusion des services aux entreprises et la concentration dans les grandes villes

Si, en 1990, les services aux entreprises regroupent en moyenne plus de 6 % de la population active dans les unités urbaines de plus de 20 000 habitants, un quart des agglomérations y emploie plus de 7 % et, à l'opposé, un autre quart moins de 5 % (fig. 1). En position haute, on repère aisément Paris avec plus de 13 %, Cannes-Grasse-Antibes, Nice et Lyon avec quelque 11 %. La répartition observée souligne en premier lieu la relative concentration de ces activités dans les plus grandes villes (tabl. 2). Les grandes villes ont donc en moyenne tendance à concentrer relativement plus d'emploi dans les services aux entreprises, ce qui ne surprend guère et va dans le sens des vérifications faites sur d'autres ensembles de villes. On note que cette concentration était déjà sensible en 1962 (fig. 2). À cette date, les services aux entreprises ont certes déjà une

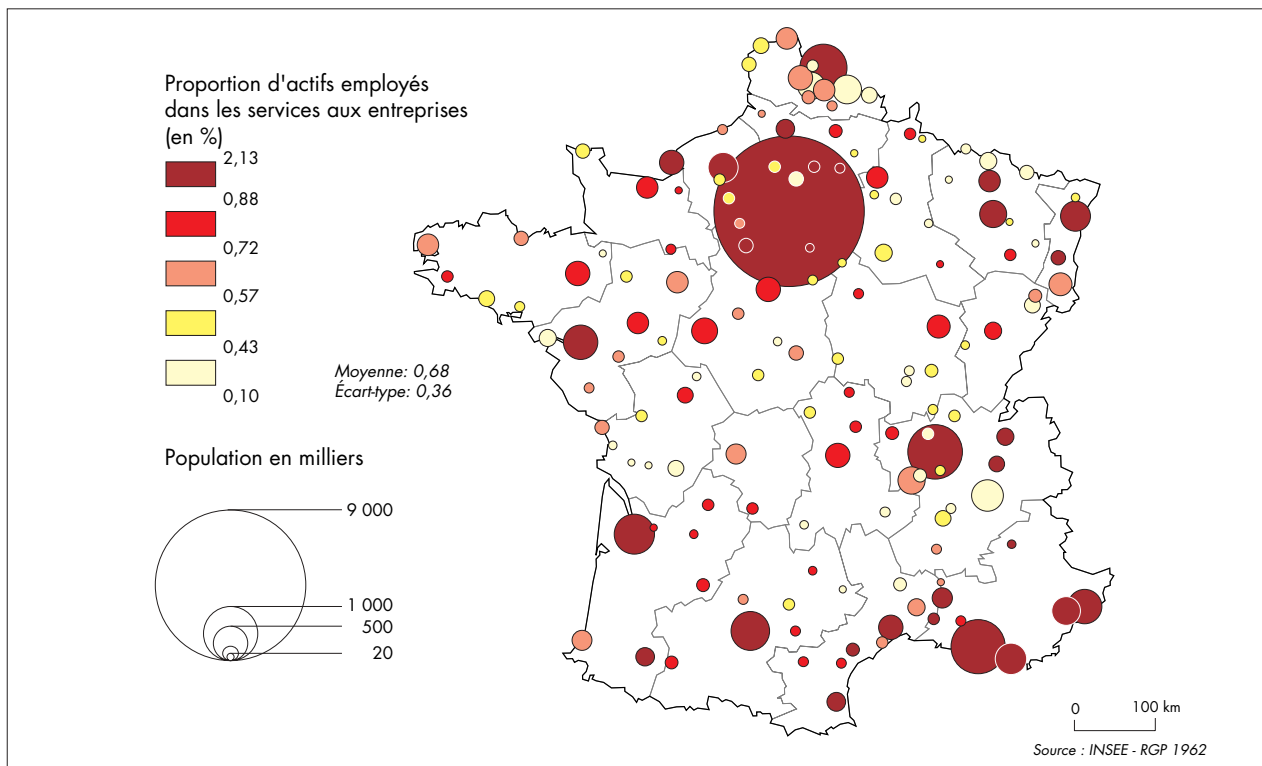
légère tendance à se concentrer dans quelques grandes villes, et Paris et Lyon apparaissent comme des pôles du secteur. La concentration, entre 1962 et 1968, a bénéficié surtout aux grandes villes de la partie orientale du pays. Entre 1968 et 1975, période de diffusion très rapide de ces activités, le processus de concentration métropolitaine s'est poursuivi. Depuis, les plus grandes villes n'ont cessé de conforter leur position, captant à leur avantage une part

**Tableau 1. Les services aux entreprises dans les unités urbaines de plus de 20 000 habitants**

Années	Proportion des services aux entreprises dans l'emploi des villes	
	Moyenne	Coefficient de variation
1962	0,7	51
1968	0,9	64
1975	3,4	27
1982	4,5	28
1990	6,1	28



### 1. Les services aux entreprises dans l'emploi des unités urbaines de plus de 20 000 habitants en 1990



## 2. Les services aux entreprises dans l'emploi des unités urbaines de plus de 20 000 habitants en 1962

**Tableau 2. Relation entre la population active et l'importance relative des services dans l'emploi total des unités urbaines de plus de 20 000 habitants**

Années	Coefficient de corrélation	
	Services aux entreprises	Ensemble des services
1962	0,44	-0,14
1968	0,40	0,02
1975	0,43	0,12
1982	0,45	0,20
1990	0,53	0,25

Coefficient de corrélation (significatif à 0,0001) entre le logarithme de la population active des unités urbaines et la proportion de services dans l'emploi urbain

élevée de l'expansion dont ce secteur a bénéficié. En atteste l'augmentation des coefficients de corrélation entre la population active des unités urbaines et la proportion d'actifs employés dans les services aux entreprises qui, de +0,4 en 1962, atteint +0,5 en 1990 (tabl. 2).

### La diffusion des services aux entreprises a progressivement privilégié les villes les plus tertiaires

La position hiérarchique des unités urbaines n'explique pas tout. Pour comprendre les inégalités de la diffusion des services aux entreprises dans les villes de plus de 20 000 habitants, il faut aussi invoquer le filtre qu'a progressivement représenté le niveau de tertiarisation de l'activité de chaque ville, ce niveau ne se confondant pas avec la hiérarchie de la taille des villes (tabl. 3). En effet, ces deux dimensions de la différenciation interurbaine ne sont que très faiblement liées entre elles (coefficient de corrélation +0,2). En 1962, poids relatif des services aux entreprises dans l'emploi des villes et niveau de tertiarisation de cet emploi étaient déjà légèrement liés (coefficient de corrélation +0,4). Entre 1962 et 1968, moment de très rapide diffusion de ces activités dans l'ensemble des villes, la relation s'est beaucoup affaiblie, au point de n'être plus significative en fin de période. Par la suite, l'intensité de la relation s'est restaurée et renforcée (coefficient de corrélation proche de +0,5 en 1990). Toutes choses égales quant à la taille de la ville, le poids des services aux entreprises dans l'emploi urbain a eu tendance à augmenter d'autant plus que l'emploi tertiaire était lui-même important.

**Tableau 3. Relation entre la part de la population active employée dans les services et celle concentrée dans les services aux entreprises**

Années	Coefficient de corrélation
1962	0,36
1968	0,25
1975	0,43
1982	0,49
1990	0,49

### La diffusion des services aux entreprises favorise l'ensemble des villes de quelques régions métropolitaines

On peut donc expliquer par un modèle de régression linéaire une part significative des disparités interurbaines du poids des services aux entreprises dans l'emploi des villes de plus de 20 000 habitants en 1990, en considérant comme variables indépendantes la taille et le degré de tertiarisation des activités des villes (tabl. 4). En calculant les résidus de régression, la part des différences interurbaines, que ces deux variables ne peuvent conjointement expliquer, peut alors être isolée et cartographiée (fig. 3). Les surreprésentations de ces services apparaissent alors pour l'ensemble des villes de régions polarisées par un petit nombre de très grandes villes : agglomérations de Paris, de Lyon, de Grenoble et de Nice. L'ancrage métropolitain de ces activités, qui se manifeste par leur poids relativement exceptionnel, semble avoir entraîné une structuration régionale, où jouent de manière claire des effets de proximité. À l'opposé et conformément au même modèle, quand, compte tenu de sa taille et du niveau de tertiarisation de son activité, la capitale régionale n'atteint pas en 1990 pour les services aux entreprises le niveau que l'on pourrait attendre, un déficit existe aussi pour l'ensemble des villes de son réseau régional. Ainsi en va-t-il dans le Nord, en Lorraine, dans la Porte d'Alsace.

Deux écarts à cette règle peuvent être identifiés. Le cas marseillais est original : alors que l'agglomération concentre relativement moins de services aux entreprises que ne le laisseraient supposer sa taille et son niveau de tertiarisation, les petites villes de sa proximité immédiate

bénéficient en revanche d'écarts positifs significatifs, comme si leur position dans l'orbite métropolitaine leur avait permis de capter à leur avantage une partie de ce qui apparaît comme un déficit marseillais. Metz et Strasbourg, isolées dans le quart nord-est de la France avec une concentration spécifique supérieure à la norme, sont une autre exception, que l'on retrouve aussi, pour un nombre limité de villes, dans la partie occidentale du pays, à Toulouse, Montpellier, Pau et Cherbourg pour ne citer que les plus grandes d'entre elles. Ces villes bénéficiaires sont toujours isolées dans un environnement régional où le niveau atteint par les services aux entreprises est au plus égal à ce que permet de prévoir le modèle, et en général inférieur.

**Tableau 4. La part des services aux entreprises exprimée en fonction de la population active et de la part des services dans cette population**

Y = Part des services aux entreprises dans la population active

X1 = Logarithme de la population active

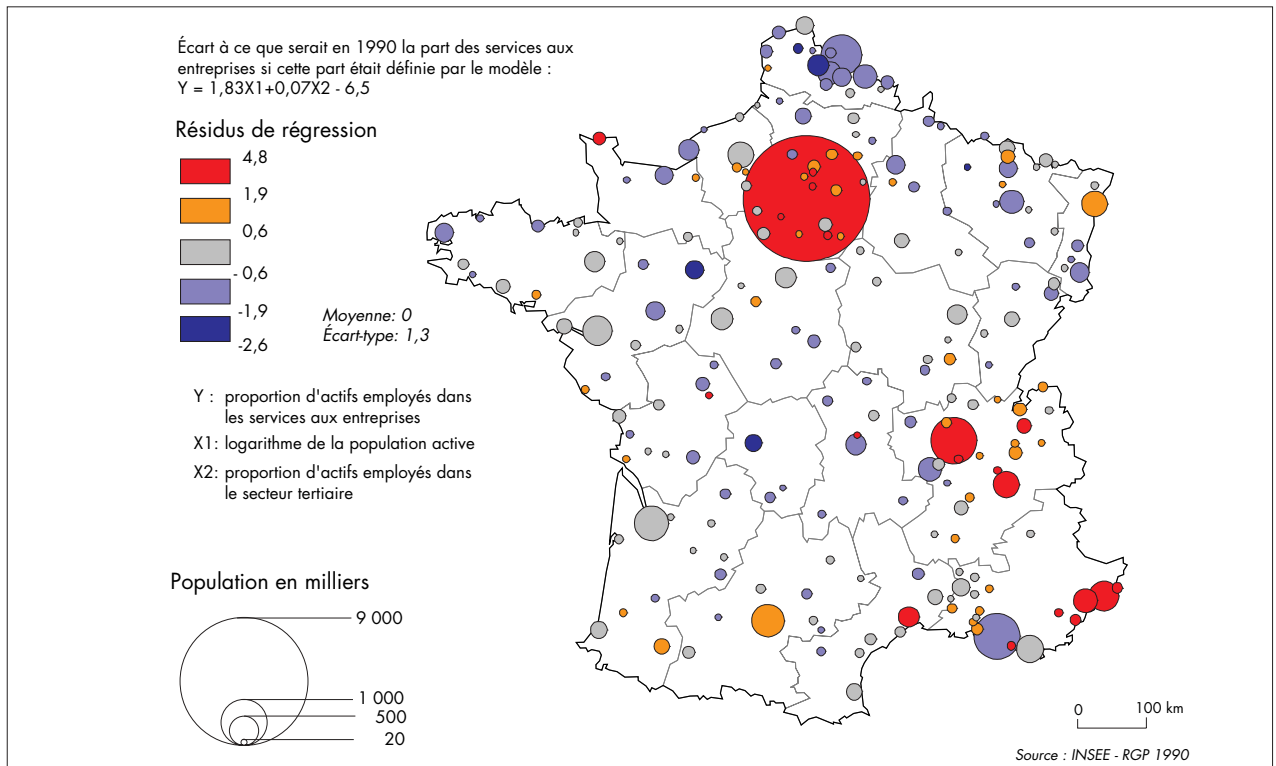
X2 = Part des activités tertiaires dans le total de la population active

Corrélations	Y	X1	X2
Y	1		
X1	0,6	1	
X2	0,5	0,2	1

Régression :  $Y = 1,84 X1 + 0,07 X2 - 6,5$ ;  $R2 = 0,43$

### Conclusion

La diffusion des services aux entreprises dans le réseau urbain a été sélective. Combinée au niveau de tertiarisation atteint par chaque ville, l'organisation hiérarchique du réseau urbain a été un vecteur important de cette sélection. On conçoit aisément que l'inégale concentration de ces services qui en a résulté soit, en retour, un support actif du renforcement du principe hiérarchique de l'organisation interurbaine, renforcement qui entraîne dans son sillage d'autres activités tertiaires. Cependant, les écarts mis en évidence par le modèle de régression laissent entrevoir que la logique d'agglomération s'est déployée suivant un jeu plus complexe et plus différencié, confirmant le point de vue de Roger Brunet (1994) selon lequel on doit introduire



### 3. Les services aux entreprises au-delà de la taille des villes et de l'importance des activités tertiaires

dans le modèle de développement des grandes villes des variantes. En 1990 en effet, toutes choses égales quant à la taille et au niveau de tertiarisation, les grandes villes sont diversement concernées par le développement de ce secteur et, selon les régions, les modèles territoriaux mis en œuvre ne sont pas les mêmes. Le premier de ces modèles rend compte d'une véritable spécificité régionale en ce sens que, de proche en proche, à partir de la métropole, c'est l'ensemble du réseau urbain régional qui est concerné par la sur- ou la sous-représentation des services aux entreprises dans l'emploi urbain. Le second modèle correspond à la situation d'un petit nombre de métropoles géographiquement dispersées, qui bénéficient de concentrations un peu exceptionnelles mais pour lesquelles les effets de proximité régionale paraissent faibles. Ce modèle est vraisemblablement à rapprocher de formes de spécialisation urbaine plus étroites et de schémas d'interdépendance géographique dans lesquels les avantages ou les contraintes de voisinage sont beaucoup plus faibles. Le troisième modèle est celui des plus petites villes isolées

mais néanmoins relativement plus attractives que leurs semblables pour les services aux entreprises.

(1) Pour analyser la manière dont les services aux entreprises se distribuent en 1990 dans l'ensemble des villes françaises de plus de 20000 habitants, on se place dans le cadre défini par la nomenclature des activités et de produits de 1973.

#### Références bibliographiques

- BAILLY A., BOULIANE L. M., MAILLAT D., 1989, « Activités de service et évolution des systèmes de production », *Revue d'économie régionale et urbaine*, 4, 625-640.
- BRUNET R., 1994, *La France, un territoire à ménager*, Paris, Édition n°1, 327 p.
- DANIEL P.W., 1991, *Service and metropolitan development : international perspectives*, London, Routledge.
- ILLERIS S., 1989, *Services and regions in Europe*, Averbury, Aldershot.
- SAINT-JULIEN Th., SABATIER L.M., 1996, « La diffusion des services aux entreprises dans un réseau urbain », *Economie et Statistique*, à paraître.